

TRIER CORRECTEMENT LES PMC DANS L'HORECA

PMC



EMBALLAGES EN PLASTIQUE



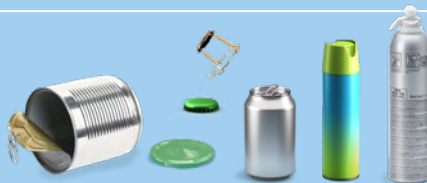
Les emballages courants dans l'horeca.



Films et sacs inférieurs à 1m²
et seaux inférieurs à 8 litres.



EMBALLAGES MÉTALLIQUES



CARTONS À BOISSONS



Les règles pour un bon recyclage



Égouttez et videz bien
toutes les bouteilles
ou autres emballages.



N'imbriguez pas les
emballages les uns
dans les autres.



Ne mettez pas les
emballages ensemble
dans des sacs noués.

Interdit dans les PMC



Les bonbonnes de gaz,
batteries, piles et appareils
électr(on)iques.



Les emballages avec
une contenance
supérieure à 8 litres.



Autres objets.



Les emballages avec
au moins un **des**
pictogrammes suivants
et/ou un bouchon de
sécurité enfant.



ACUTE
TOXICITEIT
(GHS06)



CHRONISCHE
TOXICITEIT
(GHS08)



Films industriels,
housses de palettes
et sacs de plus
de 1 m².



Les emballages composés **d'un mix
de matériaux** (p.ex. une couche de
film plastique et une couche de film en
aluminium) ne pouvant pas être séparés,
comme certaines bag-in-boxes et
emballages de cafés.



Si vous avez des questions concernant les emballages non autorisés ou d'autres flux de déchets,
contactez votre collecteur de déchets.

Encore des doutes sur le tri ? Rendez-vous sur trionsmieux.be

Fostplus